



Echo de La Méline

N° 14 Sept. - Oct. - Nov. 2017



www.echenoz-la-meline.fr

Chères Mélinoises, Mélinois,

Entre satisfaction et incompréhension.

L'été nous a livré tout son lot de manifestations et de loisirs en tous genres qui nous ont ravis en cette saison souvent très ensoleillée, entourés de nos familles, de nos amis. Merci aux associations, aux bénévoles, aux professionnels qui s'investissent pour organiser toutes ces rencontres festives. Je ne vais pas les citer une à une, mais je pense particulièrement au tour de France qui a rassemblé des centaines de spectateurs au long de son passage sur notre commune. Malheureusement, il y a aussi multitude de comportements ou d'incivilités qui gratuitement viennent gâcher la fête. Certes, rien de très grave mais pourquoi ternir ces moments de convivialité ?

On connaît ses droits, on ignore ses devoirs...

Beaucoup de mélinois ont pu constater qu'un chantier était en cours pour réhabiliter le mur du cimetière, superbe travail, mais là encore il est à déplorer plusieurs dégradations de matériel et vols de pierres. Il ne se passe pas un jour sans que je reçoive des doléances concernant la vitesse excessive des véhicules, les stationnements illicites et désordonnés (la peur de marcher ???), les nuisances sonores, les dégradations volontaires ou intempestives, les dépôts sauvages de déchets, la divagation de chiens ou de chats, les haies non taillées... j'en passe et des meilleures... **Tristes constatations !**

La deuxième reprise de l'année (c'est vrai qu'en France nous en avons deux : celle de janvier et celle de septembre) s'est effectuée dans de bonnes conditions. Nos chères petites têtes blondes ainsi que leurs professeurs ont repris le chemin des écoles. Toutefois nous avons dû réfléchir à la proposition du retour aux anciens rythmes scolaires...

Il y a 3 ans, j'écrivais que ces nouveaux rythmes avaient nécessité un gros travail de réflexion et d'organisation pour aboutir à un accueil des enfants dans de bonnes conditions en recrutant des jeunes bénéficiant de contrats aidés. Le résultat s'est avéré d'excellente qualité. Cette année, volte-face de notre gouvernement qui remet tout en cause et propose un retour à la semaine de 4 jours. Malgré cette décision, nous n'avons pas voulu casser notre organisation millimétrée arrêtée depuis les vacances d'avril, et avons souhaité continuer encore une année afin de permettre à chacun de se préparer sereinement aux anciens nouveaux rythmes pour 2018/2019.

Ce n'est pas sans conséquence puisque **l'État nous abandonne** sur pas mal de sujets : notamment suppression des aides aux nouveaux emplois et pourquoi pas aux contrats en cours, mais aussi suppression de la taxe d'habitation (comment sera-t-elle compensée ?), baisse des dotations, suppression de la réserve parlementaire, réduction de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ! Qui sait ce que demain sera fait ?

MOT DU MAIRE ...suite.

La situation économique et sociale est préoccupante ; c'est indéniable. Cependant, essayons **d'être des citoyens responsables, autonomes, solidaires et respectueux de l'environnement, des lois et d'autrui.**

Notre jeunesse a besoin de nous comme exemple. Il ne faut pas que la négligence et l'incivilité d'une faible partie de la population fasse que chacun se croit tout permis et néglige les bases de la vie en société.

Ne devenons pas une nation sans foi ni loi !

Malgré tout cela, notre dynamisme va nous permettre de continuer à avancer dans nos missions, dans notre travail, avec le devoir que nous avons de toujours servir au mieux notre collectivité.

Bonne reprise à toutes et à tous et beaucoup de réussite dans vos projets.

Adage : Le respect des lois rend les villes florissantes. Euripide

Votre Maire Serge VIELLE

BLOG DE LA COMMUNE

Exploration du blog communal : jusqu'où irez-vous ?

La commune dispose d'un blog mis à jour très régulièrement. De multiples informations y sont disponibles. De l'actualité aux informations culturelles en passant par la recherche de documents administratifs, chacun peut y trouver son bonheur. Le format du blog a été maintenu mais modernisé il y a un an et demi environ sans aucun coût supplémentaire. Le choix de ne pas utiliser de site internet a un double avantage. Le coût d'un blog est minime et il n'existe plus aucun frais de référencement. D'autre part, son aspect plus interactif permet à chacun de commenter les informations publiées.

Chaque jour, les articles de l'Est Républicain concernant notre commune sont repris partiellement. Nous ne pouvons en effet les publier intégralement en raison de la charte nous liant à ce journal. Toutefois, les extraits donnent un aperçu de l'information. D'autres articles sont également publiés et traitent de tous les sujets qui concernent notre commune.

Chacun peut explorer le blog selon son envie du moment. Nous vous proposons trois étapes afin de connaître en profondeur la vie de notre village.

Parcours 1 : Une vue d'ensemble de la première page de manière régulière permet de visionner les articles du moment. Un titre vous attire, cliquez et le contenu vous apparaîtra. Un simple coup d'œil sur l'agenda éveillera également votre curiosité et un clic sur le lien de la manifestation de votre choix vous permettra d'en savoir plus.

Parcours 2 : Vous êtes à la recherche d'une information spécifique, d'un document administratif, de la liste des associations Mélinoises ? Le bandeau supérieur permet une découverte en profondeur des éléments stables de notre commune. Vous y trouverez par exemple des informations sur la cabine à livres, la salle St Martin, l'histoire du blason, la micro-crèche etc. Si vous ne trouvez pas l'information recherchée, une barre de recherche est à votre disposition. De plus, de nombreux liens tels que ceux de la CAV ou des autres communes de l'agglomération sont accessibles.

Parcours 3 : Une suite des 2 parcours précédents. Après un passage en revue de l'actualité Mélineoise, partez à la découverte d'éléments tels que les comptes-rendus des conseils, le calendrier de ramassage des ordures, les horaires VBus, ... avant de revenir à l'accueil et de contempler les images du bandeau déroulant.

A bientôt sur notre blog et n'hésitez pas à nous contacter via le lien « contact » prévu à cet effet !

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ



Trail le 3 juin au stade des Cottets : malgré la pluie, de nombreux coureurs ont participé à la 3ème édition des foulées méloises. Toujours plus d'inscriptions pour cette manifestation qui remporte un franc succès aussi bien auprès des marcheurs que des coureurs.



Concerts : fête de la musique organisée le **17 juin** par Aim Rock. Événements électro les **24 juin et 26 août** proposés par On the Road. Les mélois de tout âge ont vibré, enchantés lors de ces trois belles soirées.



Tour de France le 6 juillet : de nombreux mélois avaient joué le jeu en décorant leurs maisons et jardins pour honorer le passage des coureurs du tour de France. Les membres de l'atelier créatif du FAL ainsi que les enfants de l'accueil de loisirs ont confectionné de jolies guirlandes colorées pour décorer les rues du village. La municipalité remercie vivement toutes celles et ceux qui ont participé à faire de cette journée un moment festif, apprécié de tous.

Repas dansant du 13 juillet : les participants ont été satisfaits de l'ambiance bon enfant..

Estivales de Saône, le 8 août : c'est sous une pluie battante que de nombreux spectateurs ont profité, ravis de la prestation du groupe bordelais, Télégram.

Fête champêtre 27 août : les participants ont une nouvelle fois apprécié la qualité de cette animation.

RENTRÉE DES CLASSES

Finies les vacances : plus de douze millions d'élèves ont repris le chemin de l'école lundi 04 septembre...

A Échenoz-la-méline, ce rituel immuable depuis tant d'années s'est déroulé avec enthousiasme.

Les élèves étaient tous très joyeux avec leur gros sac sur le dos, prêts à en découdre avec leurs nouveaux professeurs. Dès l'ouverture de la grille, ce fût la course pour exprimer leur volonté d'apprendre et de vite se mettre au ...travail. A l'école élémentaire de Pont 68 élèves pour 3 classes :

Mr Christophe BINETRUY : 10 CP et 9 CE1

Mme Pascale OLIVIER : 10 CE1 et 11 CE2

Mme Isabelle BERTHOZ : 15 CM1 et 13 CM2

Beaucoup de travaux ont été réalisés : les portes sécurisées, la réfection de la cour, le panneau de basket et d'autres sont à venir comme le portail sécurisé etc...

A l'école maternelle de Pont, 44 élèves sont inscrits :

Mme Marie Hélène VUILLEMIN : 2 tout-petits, 14 PS et 6 MS

Mme Armel GREGET : 9 MS et 13 GS

L'école a bénéficié cet été de travaux importants et nécessaires : les toilettes ont été restaurées entièrement et la porte d'entrée a été remplacée avec notamment l'aménagement d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

A l'école de Longeville 98 élèves pour 4 classes

Mme Laetitia NODE : 18 CP

Mr Cyril BEAUFILS remplaçant de Mme Magali ROLANDI : 26 CE1

Mr Pascal POULAIN : 13 CE1 et 14 CM1

Mme Corinne PATOZ : 8 CM1 et 19 CM2

A l'école maternelle de le Flandrière, 63 élèves pour 3 classes

Mme CARLET : 18 PS

Mme Anne BRUEY : 21 MS

Mr Thierry RENAUD : 24 GS

Suite à la proposition gouvernementale de modifier à nouveau les rythmes scolaires des réunions préparatoires vont être programmées prochainement.

Mais comme disait Anatole France « *de toutes les écoles que j'ai fréquentées, c'est l'école buissonnière qui m'a paru la meilleure...* »

Bonne année scolaire à tous.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Toute la population d'Echenoz-la-Méline sera recensée entre le jeudi 18 janvier 2018 et le samedi 17 février 2018. Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Ses résultats éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs. Ils aident également les professionnels à évaluer le parc de logements et à connaître les disponibilités en matière de main d'œuvre.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les données, les statistiques produites sont anonymes. Les agents recenseurs et les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenus au secret professionnel. Les réponses ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Un agent recenseur viendra à votre domicile à partir du jeudi 18 janvier 2018. Il vous donnera deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous ainsi qu'une notice d'information pour vous guider. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur pourra vous aider à remplir vos documents que vous lui remettrez une fois remplis.

Si vous êtes souvent absent (e) de votre domicile, confiez vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui pourra les remettre à l'agent ou retournez-les directement à votre mairie.

Vous reconnaîtrez votre agent recenseur car il vous présentera une carte tricolore avec sa photo, signée par le Maire, prouvant qu'il a bien été accrédité par votre commune.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questions sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation.

C'est avant tout un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie : 03.84.75.51.56 ou 03.84.75.53.77 ou consultez le site www.le-recensement-et-moi.fr



RECENSEMENT MILITAIRE



Une formalité indispensable pour être en règle avec les obligations militaires. Les jeunes hommes et les jeunes filles qui sont domiciliés dans la commune et qui sont nés en :

SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE 2001

sont tenus de se faire recenser lorsqu'ils atteignent l'âge de 16 ans.

Se munir du livret de famille des parents, d'une pièce d'identité et se présenter en Mairie.

CARTE AVANTAGES JEUNES

La carte avantages jeunes 2017 / 2018 est disponible à l'accueil du secrétariat de mairie au tarif réduit de **6 €** (au lieu de 8 €) pour tous les jeunes mélois de moins de 30 ans. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité, d'une photo et d'un justificatif de domicile. Réservation possible par téléphone : 03.84.75.14.77





Isabelle Vauthier-Marché
Société d'Expertise comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Bourgogne - Franche-Comté

4 bis avenue Pasteur
70000 Echenoz-la-Méline
☎ **03 84 75 30 82**
www.cabcompta.com



Pompes Funèbres PICARD
Funérarium
Marbrerie
Contrat obsèques
20, Rue de la Providence
70000 Echenoz-la-Méline
☎ **03-84-75-73-25**

SÉCURITÉ

RAPPEL : Casque à vélo obligatoire pour les enfants

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Cette mesure fait suite à un décret publié au *Journal officiel* du 22 décembre 2016. En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de 4^e classe (135 €).



ACCUEIL DE LOISIRS : DIABOLO MÉLINOIS



Club Ados Mélinois

Programme du Mercredi

- 06/09 : Organisateur de rentrée
- 13/09 : Tournoi de pétanque
- 20/09 : Figurine-plantation
- 27/09 : Jeu de l'oie sportif
- 04/10 : Cuisine : autour du fromage
- 11/10 : Avions en bâtonnets
- 18/10 : Sortie + masque d'halloween

- 15/09 : *Trollball*
- 22/09 : *Loup Garou*
- 29/09 : *Surprise*
- 06/10 : *Vendredi tout est permis*
- 13/10 : *American night*
- 20/10 : *Soirée Frissons*

Les vendredis soir de **18 h 30 à 21 h 30**.

Repas sur place, chacun doit apporter à manger ou à boire.

Âge : 11 à 17 ans.

Tarif : Entre 1.95€ et 2.05€ la soirée.

Page facebook : Club ados mélinois

Accueil de Loisirs Tél : **03.84.75.51.56** ou **06.79.38.56.57**

L'accueil de loisirs « le diablo mélinois » a accueilli tout au long du mois de juillet-août 103 enfants avec une moyenne de 38 enfants le matin et 50 l'après-midi.

Après avoir fabriqué différents jeux d'antan et d'aujourd'hui, pratiqué différents sports, s'être mis dans la peau de super héros, le mois s'est clôturé par un spectacle sur les genres musicaux !

Parallèlement, un camp troll Ball a été proposé pour 20 jeunes de 10 à 17 ans la première semaine des vacances. Un mini-camp a accueilli 17 enfants de 8 à 11 ans. Ils ont pu pratiquer du biathlon, du paddle, du canoe-kayak, de l'accrobranche avec un saut en bungy eject ! Sans oublier la confection des repas, la vaisselle...et les veillées (loup-garou, times'up, boom) pour finir les journées en beauté !



CRÉATIONS RÉALISATIONS



Bi couche rue des Gouttes



Pose d'ampoules LED



Terrain de pétanque à Pont



Pose de couvertines au cimetière



Réfection de la bordure



Chemin piéton et éclairage public
Providence



Rénovation des toilettes de l'école
maternelle de Pont



Matérialisation d'un emplacement pour personne à mobilité réduite



Sécurisation rue du Château Grillot



Accessibilité école de Pont

L'ondobiologie
Une autre façon de voir les choses
et d'appliquer des traitements médicaux

Sylvette Lucot-Durand
Praticienne certifiée en ondothérapie

23, rue de la Fontenotte - 70000 ECHENOZ-LA-MÉLINE
Tél. 06 77 92 06 02
s.lucot@orange.fr - www.syndicat-ondobiologie.com

REPRO SYSTEM
imprimérie

Conseil, création, impression,
tout est réalisé dans nos ateliers.

Espace de la Motte - 70000 VESOUL
Tél. : 03 84 75 89 83 - info@imprimerie-reprosystem.com

GARAGE MARCHIORI

Réparations toutes marques

03 84 75 79 40
114 Grande rue - 70000 Echenoz la Méline
garage.marchiori@hotmail.fr

COMMÉMORATION DE LA GRANDE GUERRE : ANNÉE 1917

Recherches Historiques et Généalogiques effectuées par : François Xavier Deharbe

PERRIN Jules Adolphe : Né le 11 juin 1888 à Belfort (90)
Maréchal des Logis au 3^{ème} GA (Groupe Aviation), détaché du 11^{ème} Chasseurs à Cheval /
Mort dans une 'chute d'avion en service commandé' le 29 janvier 1917 à 'La Ferme d'Alger' (Marne) /
Bataille : Front de Champagne /
Marié en 1911 à Echenoz la Méline à PATENAILLE Marthe Paule mais pas de descendance connue à E.L.M /

VARNEY Louis Eugène : Né le 27 mai 1892 à Echenoz la Méline (70) /
Caporal au 146^{ème} Régiment d'Infanterie /
'Tué à l'ennemi' le 21 avril 1917 à Vendresse et Troyon (Aisne) /
Bataille : 2^{ème} Bataille de l'Aisne /
Pas de descendance connue à E.L.M /

CUISANCE Louis : Né le 2 septembre 1897 à Echenoz la Méline (70) /
Soldat de 2^{ème} Classe au 15^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pieds /
'Tué à l'ennemi' par grenade le 4 juin 1917, commune de Cormicy Secteur Mont de Sapigneul (Marne)
Bataille : 2^{ème} Bataille de l'Aisne /
Pas de descendance connue à E.L.M /

ROUX Henri : Né le 29 septembre 1895 à Echenoz la Méline (70) /
Soldat de 2^{ème} classe au 64^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains /
Mort de blessures de guerre le 27 octobre 1917 au Mont Notre Dame (Aisne) /
Bataille : 2^{ème} Bataille de l'Aisne /
Pas de descendance connue à E.L.M /

MONUMENTS aux MORTS D'ECHENOZ la MELINE (E.L.M.)/GUERRE 1914-1918

(4 SOLDATS MORTS pour la France en 1917)

L'année 1917 c'est aussi :

24 février : victoire alliée sur l'Ancre (Somme), les Allemands battent en retraite devant les Britanniques.

6 avril : le Congrès Américain vote l'entrée en guerre des Etats Unis aux côtés des Alliés.

9 avril : les Britanniques lancent l'offensive en Artois entre Arras et Lens.

16 avril : début de l'offensive Nivelles du Chemin des Dames.

4 mai : échec de l'offensive Nivelles au Chemin des Dames, le député Favre estime à 200 000 les pertes (morts et blessés) coté Français.

15 mai : le Général Pétain remplace le Général Nivelles comme commandant en chef Français.

20 mai : répression des mutineries de l'armée Française (l'échec de l'offensive Nivelles au Chemin des Dames fut un des éléments déclencheurs de cette mutinerie). Plusieurs soldats sont exécutés.

24 octobre : après plus de 6 mois de combats au Chemin des Dames, les Français repoussent les Allemands à la Malmaison.

Recherches historiques et généalogiques effectuées par : François-Xavier Deharbe

Les combattants morts très jeunes n'ont pu avoir de descendance directe, ce qui n'exclut pas la présence de membres de leur famille aujourd'hui dans notre commune

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas de Noël aura lieu cette année le 16 décembre à la Salle Saint Martin. Il sera animé par Monique Parisel.

Le menu quant à lui sera concocté par Monsieur Begeot.

Pensez à réserver votre place dès la réception de votre invitation.

Venez nombreux.



AFFOUAGE

INSCRIPTION AFFOUAGE 2017 / 2018

L'inscription à l'affouage 2017 / 2018 se déroulera du 25 septembre au 20 octobre au secrétariat de mairie.

A cette occasion, il sera demandé comme chaque année un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Aucune inscription ne sera acceptée sans ces 2 documents.

Les affouagistes n'ayant pas terminé ou pas respecté les consignes du règlement d'affouage 2016 / 2017 ne pourront prétendre à attribution pour cette saison.

Les lots seront distribués ultérieurement par tirage au sort, après répartition en fonction du nombre d'inscrits.

L'exploitation des lots d'affouage est terminée depuis le 31 mai. Seule la vidange des lots est autorisée jusqu'au 31 octobre par temps sec.

C.A.U.E.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

Vous souhaitez construire, transformer, restaurer, rénover votre habitation, votre exploitation agricole, votre lieu d'activité, votre commerce, un hébergement touristique...

Faites appel aux conseils gratuits des architectes conseillers du CAUE, avant de formaliser votre projet et surtout avant le dépôt du permis de construire pour instruction, le conseil amont est toujours plus efficace. L'architecte conseiller du CAUE peut vous guider dans la recherche de solutions adaptées à votre terrain et votre mode de vie. Il n'élaborera pas vos plans mais vous conseillera en toute indépendance dans les domaines : architecturaux, techniques, administratifs et réglementaires, énergétiques en partenariat avec un conseiller de l'ADERA. Pour rencontrer l'un des architectes conseillers, il est indispensable de prendre rendez-vous sur simple appel téléphonique au siège CAUE de la Haute-Saône, **Tél : 03.84.96.97.77**.

Pour préparer votre entretien avec un maximum d'efficacité, nous vous demandons d'apporter à l'architecte conseiller tout document susceptible de le renseigner sur l'emplacement envisagé pour votre projet, tels que : des plans du terrain (extrait cadastral, relevé topographique du géomètre), des photos, l'extrait du règlement du PLU, du lotissement, des croquis de votre projet ;

Abécédaire du particulier: www.urcaue-idf.archi.fr/abcdaire/local_index.php

Une série de fiches thématiques proposée par l'Union Régionale des CAUE d'Ile-de-France, pour répondre aux questions des particuliers en matière d'architecture, de construction, d'urbanisme et d'environnement;

LA PYRALE DU BUIS

Différentes méthodes de lutte existent pour combattre ce nouveau ravageur qui s'en prend à vos buis. C'est souvent l'association de plusieurs méthodes qui sauveront vos buxus.

1. La détection visuelle et le piégeage à phéromone de la chenille et du papillon de la pyrale du buis

Il est indispensable de détecter le plus tôt possible une éventuelle infestation, vous devez inspecter vos buis au moins une fois par semaine. Vous pouvez compléter votre surveillance par la mise en place de pièges à phéromones pour capturer les papillons mâles, en plus de limiter les attaques, ces pièges vous permettront de détecter plus tôt la présence d'éventuels papillons.

Une visite régulière des pièges en complément de l'inspection physique des plantes vous permettra de traiter plus rapidement et donc de protéger plus efficacement vos buis.

2. Le traitement biologique contre la pyrale du buis

Une option biologique avec les bactéries entomopathogènes, le *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Delfin par exemple). Cet agent pathogène est efficace lorsqu'il est ingéré par les chenilles. Le *Bacillus thuringiensis* ssp. *kurstaki*, couramment désigné par son acronyme Btk, est une bactérie qui vit naturellement dans le sol. Depuis une trentaine d'années, on l'utilise partout dans le monde comme agent de lutte biologique pour réprimer les populations de divers insectes ravageurs forestiers et agricoles.

LA PYRALE DU BUIS ...suite.

La chenille est infectée lorsqu'elle dévore les parties de la plante arrosée par la bactérie.

Cette bactérie produit des spores et des cristaux de protéines qui entraînent la libération d'une substance toxique dans l'intestin des chenilles. Cette substance leur corrode la paroi intestinale et a pour effet de paralyser les mâchoires de la chenille. Quelques heures après l'absorption du produit, la chenille ne peut plus s'alimenter et meurt dans les jours suivants.

La lutte mécanique contre l'infestation de vos buis

Pour réduire l'attaque des chenilles et dans l'attente d'effectuer un traitement avec le bacille de thuringe, vous pouvez lutter mécaniquement :

- Si vos buis sont de petites tailles et peu nombreux, il est possible d'envisager une lutte physique en coupant les parties de la plante infestées et en enlevant manuellement les œufs, les chenilles vertes et noires et les chrysalides de la pyrale du buis

- Si vous possédez des buis de grande taille ou en haie, vous pouvez les secouer ou les frapper avec un bâton. Les chenilles étant sensibles aux vibrations, elles tomberont au sol. Pour faciliter le ramassage, disposez au préalable un filet ou un tissu au pied de vos buis. Vous pourrez ensuite ébouillanter ou brûler les chenilles.

PS : la pyrale du buis n'est pas une chenille urticante..."



NOTRE DAME DE SOLBORDE

Fête de la musique.

Comme les années précédentes, la chorale Mélina Vox dirigée par Pierre Etienney était présente pour la Fête de la musique à la chapelle de Solborde le dimanche 25 juin 2017. La chanteuse Claudie Charpillat était l'invitée de la deuxième partie, interprétant des chansons de sa composition à la guitare et des morceaux instrumentaux à l'accordéon diatonique.

Après le concert, les spectateurs se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. Les personnes aimant le chant peuvent rejoindre la chorale : répétition tous les mardis à 20 h 15 dans la salle de catéchisme au 51 grande rue à Echenoz la Méline.

Contact et renseignements auprès du chef de chœur P. Etienney 03.84.91.56.48



Procession à Solborde.

Le dimanche 23 juillet les pèlerins des environs sont venus nombreux à la procession à la chapelle de Solborde, présidée par le père André Marie assisté du père Augustin (prêtres camerounais). Cette année, le départ a eu lieu depuis le parking, en passant par la route du Pont du Diable, le chemin de Solborde et la propriété de M et Mme Pahin. Les vêpres ont été célébrées à la chapelle, et la procession s'est terminée à la grotte qui avait été magnifiquement fleurie pour cette occasion par M et Mme Pahin. Ce pèlerinage est un moment apprécié des paroissiens venus rendre hommage à Notre Dame de Solborde.



Procession aux flambeaux.

S'il n'y a plus de messe le matin au 15 août à la chapelle, la traditionnelle procession aux flambeaux le soir du 15 août a connu un vif succès. Malgré un temps incertain, le père Florent Belin, accompagné par les prêtres camerounais Justin et Patrick, a conduit la procession jusqu'à la chapelle, pour célébrer les complies. Cette année, la procession a repris le même chemin qu'autrefois.



Prochaine manifestation :

Journée du Patrimoine : dimanche 17 septembre à 15 h à la chapelle, intervenant Mr Henri Marguet.

Pour faciliter l'accès en voiture à la chapelle aux personnes à mobilité réduite, la barrière est ouverte le 2^{ème} dimanche de chaque mois de 14 h à 17 h 30.

MUSIQUE PLAISIR



Vingt ans de Musique Plaisir

Le samedi 20 mai, l'école de musique a fêté son vingtième anniversaire sous le préau de Longeville avec la participation des élèves de Musique Plaisir et de l'éveil musical du CCAS de Noidans les Vesoul. L'invitée d'honneur était la chanteuse Claudie Charpillat, qui a interprété ses propres compositions. Un moment d'émotion pour Claudie car elle a fait partie du premier bureau de Musique Plaisir comme secrétaire.



FLÛTE -- ÉVEIL MUSICAL -- PIANO
BATTERIE -- GUITARE
VIOLON -- SOLFÈGE



Après une petite audition de classe pour les élèves de Alma Suratteau, le mercredi 14 juin, les élèves présents ont reçu leur diplôme, récompense de leurs efforts pendant l'année scolaire.

Les professeurs, Antoine Pétard (guitare) et Jean-Louis Taverne (batterie) ont remis à leurs élèves leur diplôme pendant le dernier cours avant les vacances.

Inscriptions à partir du **6 septembre 2017** et toute l'année auprès des professeurs à l'école de musique

Renseignements : 03.84.96.04.98 musiqueplaisir@live.fr

FOYER D'ANIMATION ET DE LOISIRS

Avec la rentrée scolaire, c'est aussi la reprise des activités du FAL, même si les randonneurs n'ont pas fait de trêve estivale.

Les calendriers :

Atelier créatif : les mardis de 14 h à 17 h

Sourire Mélinois : repas de section de rentrée le samedi 7 octobre

Gym : gym douce : le lundi de 8 h 55 à 9 h 55 gym d'entretien : le lundi de 19 h à 20 h

Lieu : Préau de Longeville

Rando : chaque vendredi, départ à 13 h 30 place des Associations

Sophrologie : reprise le mardi 19 septembre à 14 h 30, salle au dessus du local du FAL

Jeux : chaque mercredi de 14 h à 17 h, local du FAL

Pâtisserie : reprise le 4 octobre + 2^{ème} séance le 11 octobre

Œnologie : le 22 ou le 29 septembre : vins du jura

Culturel : 1^{ère} sortie le jeudi 21 septembre au jardin aquatique

Bibliothèque : ouverture le 6 septembre (les mercredi 16 h-17 h 30 et samedi 10 h-12 h)

Sauf vacances scolaires.

Anglais, équilibre, informatique : les personnes intéressées sont invitées à contacter les responsables

Anglais : Roland : 03.84.76.41.58

Informatique : Jocelyne : 03.84.75.78.63

Equilibre : Monique : 03.84.76.26.42

Une réunion d'information et mise en place sera organisée. Autre date à cocher dans vos agendas :

L'Assemblée Générale du FAL se tiendra **le jeudi 19 octobre à la Mairie à 20 h 00**

FAL : 13 rue de la mairie
70000 ÉCHENOZ LA MÉLINE
www.fal-echenoz.fr

AMICALE MÉLINOISE DU PISSE MENU

L'association Amicale Méloinoise du Pisse Menu a été créée dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901. Son fondement est de promouvoir et veiller à la conservation des vergers et des espèces fruitières locales, ainsi que la valorisation des produits par distillation, pressage, conservation, cuisson ou séchage ainsi que transmettre et échanger les savoirs et savoir faire dans ces domaines. Née d'une idée au sein d'un groupe d'adeptes des produits fruitiers et naturels de nos régions, elle s'est concrétisée lors de son assemblée constitutive du 20 mars 2010 et son siège social fixé à Echenoz-la-Méline. Les activités de cette association sont multiples, elle prend en charge l'entretien du verger par des tontes régulières, par la taille et les soins apportés aux arbres fruitiers ainsi que la création de nouveaux arbres de variétés locales par semis et greffage. Ses adhérents ont ainsi contribué à la valorisation du terrain communal mis à leur disposition. Dans le domaine de l'animation conviviale et festive, l'amicale organise des pique-niques ouverts aux adhérents et conjoints, des sorties, une fête champêtre annuelle et le réveillon de nouvel an. Organisée dimanche 27 août sur l'espace associatif à Echenoz-la-Méline, la septième édition de la fête champêtre « De la ruche au verger » autour du goût, des saveurs et de la biodiversité a connu un vif succès malgré la chaleur. Cette édition a été ponctuée par des nouveautés chez les créateurs, artisans et producteurs présents comme une démonstration de filature de la laine de lamas et d'alpagas par l'association «Les Lamas d'Anny ». Les plantes aromatiques et médicinales de Thierry Galmiche, «saperlicueillette». Ce sont 130 convives, fins gourmets inscrits au repas champêtre, qui se sont attablés pour déguster la cuisse de bœuf de 50kg cuite à la broche, elle tournait sur la braise depuis 6h du matin. Françoise et Pierre à l'orgue de barbarie ont animé le repas et les allées de la fête. En concert, le groupe « ON THE ROAD ACOUSTIC » a assuré l'animation musicale en alternance avec SPIRIT OF COUNTRY à la grande joie de nombreux spectateurs. Une journée festive réussie qui a mis du baume aux cœurs des organisateurs, ainsi récompensés de leurs investissements. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée, ainsi qu'à tous les partenaires (Mairie d'Echenoz, CAV, fournisseurs et sponsors).

Adhésion à l'association, 10€ à l'année, contact 03.84.75.11.02 ampm70@free.fr



LÉGÈRE MÉLINOISE

Les gymnastes en vacances



La légère méloinoise a repris ses activités le **lundi 11 septembre**.

Elle propose :

**baby gym,
école de gym,
gym artistique,
gym acrobatique,
teamgym,
gym adulte.**

Contact : **Facebook légère méloinoise**

Site web : <http://legere-melinoise.asso web.com/>

TÉLÉTHON



Cette année, le téléthon se déroulera du
1er au 10 décembre 2017.

En tant que coordonnateurs locaux, nous invitons chaque mélois(e) à la réunion de préparation et d'organisation du Téléthon 2017 le **jeudi 21 septembre à 20 heures à la Maison Commune.**

Venez nombreux (ses) nous faire part de vos idées. Martine et Yves Bolmont

De nombreuses remises pour les mélois !

Activ'Communication
le textile, l'adhésif
& l'objet publicitaire

Espace Energie
Location de salle & formation
Un seul espace, une seule adresse!
148 avenue Pasteur
Echenoz-la-méline
03 84 68 67 46

eurydice
L'informatique
pour tous !

Arnaud Begeot
Boucher – Charcutier – Traiteur
47, Grande rue
70000 Échenoz la Méline
Spécialités rillettes comtoises
Tél : 03 84 75 14 11 Fax : 03 84 75 00 27

AGENDA

- ◆ 17/09 Journée du Patrimoine à Solborde
- ◆ 25/09 Ramassage des déchets verts
- ◆ 27/09 Collecte du verre
- ◆ 03/10 Ramassage des encombrants
- ◆ 09/10 Ramassage des déchets verts
- ◆ 23/10 Ramassage des déchets verts
- ◆ 24/10 Collecte du verre
- ◆ 07/11 Ramassage des encombrants
- ◆ 11/11 Cérémonie commémorative 11h
- ◆ 13/11 Ramassage des déchets verts
- ◆ 28/11 Collecte du verre
- ◆ 27/11 Ramassage des déchets verts
- ◆ Du 1er au 10 décembre Téléthon
- ◆ 05/12 Ramassage des encombrants
- ◆ 11/12 Ramassage des déchets verts
- ◆ 16/12 Repas des ainés

* **Rappel** : les déchets verts et les encombrants sont collectés sur inscription en mairie

ÉTAT CIVIL

Dix naissances de juin à août 2017 dont

Léana QUINTERNET le 12 juin

Maël MARTIN né le 14 juillet



Cinq mariages de juin à août 2017

Annie LOMBARD et Patrice VALDENNAIRE, 19 mai

Alexane ROUSSELOT et Charlie ROUX, 27 mai

Morgane JUIF et Guillaume VENU, 3 juin

Sandrine DA SILVA et Albano DE LEMOS, 1 juillet

Magali VIEL et Frédéric TRIPP, 22 juillet

Lydie TOILLON et Guillaume JEANNENEZ, 29 juillet

Décès juin à août 2017

Roland BRETON le 14 juin

Marie ROVIRA épouse GUYON le 9 juillet

Odette GRAND veuve SPECIALE le 1 août

Martine THIEBAUT épouse AGRELLI le 18 août

Marie Claude SIERRA épouse GUYOT le 20 août

João GODINHO CAEIRO le 31 août

Directeur de publication : Serge Vieille. Coordination rédaction : Serge Vieille, Anne Greget, Anne Rebeschini. Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Serge Vieille, Mario Jeronimo, Anne Greget, Karine Biot-Goguey, Killian Danis, René Rognon, Jean-Michel Adrey, Christine Vagnet, Maryse Payen, Myriam Okole, Anne Rebeschini, les présidents des associations méloises. Tirage en 1550 exemplaires.

Parution trimestrielle. Prochaine parution : décembre 2017

mprimeur : Imprimerie Reprosystem Dépôt légal : 06-2014